



**HAL**  
open science

# Il y a un traître par minou : le statut lexical des clichés linguistiques

Alain Polguère

► **To cite this version:**

Alain Polguère. Il y a un traître par minou : le statut lexical des clichés linguistiques. CORELA - COgnition, REprésentation, LAngage, 2016, Le point de vue pris au mot, 19, 10.4000/corela.4486 . hal-01344703

**HAL Id: hal-01344703**

**<https://hal.science/hal-01344703>**

Submitted on 12 Jul 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Il y a un traître par minou : le statut lexical des clichés linguistiques

### Résumé

Les clichés linguistiques – *Quelle heure est-il ?*, *Bonnes vacances*, *C'est la vie*, *Fermé pour travaux*, etc. – sont un cas particulier d'expressions phraséologiques. Ils sont sémantiquement compositionnels, mais sont idiomatiques, car entièrement préfabriqués dans leur contenu, tout autant que dans leur forme. Ce texte examine le statut des clichés linguistiques et, tout particulièrement, leur place dans le lexique des langues. Il vise aussi à expliquer pourquoi la maîtrise des clichés occupe une place essentielle dans la maîtrise de la langue dans son ensemble.

### Abstract

Linguistic clichés—*What time is it?*, *Have a nice day*, *So it goes*, *Sorry I am late*, etc.—are a peculiar type of phraseological expressions. Though semantically compositional, they are idiomatic because their content is prefabricated, as much as their form. This paper focusses on the status of linguistic clichés with an emphasis on their positioning in the lexicon of natural languages. It also aims at explaining why the mastering of clichés occupies such an important place in the mastering of any given language.

**Mots clés :** cliché linguistique, phraséologie, Lexicologie Explicative et Combinatoire, compositionnalité sémantique, rituel linguistique.

**Keywords :** linguistic clichés, phraseology, Explanatory Combinatorial Lexicology, semantic compositionality, linguistic ritual.

### 1. Questions

Un avantage que présente l'écriture d'un texte dédié à Pierre-Yves Raccah est que l'on peut tout se permettre, au moins dans la forme, et faire preuve de fantaisie. Néanmoins, pour parler comme le businessman du *Petit Prince*<sup>1</sup> : je suis un homme sérieux ! Il est donc exclu de laisser la fantaisie m'entraîner vers le fantasque et je compte bien parler ici de choses éminemment sérieuses, linguistiquement, puisqu'il sera question de phraséologie et, plus particulièrement, d'un type fuyant d'expressions phraséologiques : les clichés linguistiques<sup>2</sup>. Il s'agit d'énoncés d'une grande variété, tels que :

- (1) a. *Je vous en prie.*
- b. *Plus jamais ça.*
- c. *De retour* [Affiché sur une porte]
- d. *Pas de publicités* [Affiché sur une boîte aux lettres]
- e. *Tu m'en diras tant.*
- f. *Y a plus de saisons.*
- g. *Où va la France !*
- h. *Un instant.*
- i. *Je suis à vous.*

Les deux types d'expressions phraséologiques les plus connus et les plus étudiés sont, dans la terminologie employée ici (Polguère 2008) :

---

1 Saint-Exupéry, Antoine de. 1943. *Le Petit Prince*, New York, Reynal & Hitchcock – cf. chapitre XIII.

2 *Formule toute faite* (angl. *speech formula*) est un autre terme fréquemment utilisé pour désigner le même type d'expression.

1. les locutions – expressions sémantiquement non compositionnelles du type *péter les plombs* ‘s’énervé au point de perdre le contrôle de soi-même’, qui sont des unités lexicales à part entière de la langue ;
2. les collocations (Hausmann 1979) – expressions « semi-compositionnelles » du type *tirer un chèque*, qui sont formées d’une base (*chèque*) et d’un collocatif (*tirer*), sélectionné en fonction de la base pour exprimer un sens spécifique auprès de celle-ci.

Les clichés linguistiques illustrés en (1a–i) ne sont ni des locutions, ni des collocations. Ils représentent un type à part d’expressions phraséologiques et posent deux problèmes majeurs à la modélisation linguistique. Il y a bien entendu le problème du classement des différents clichés, qui résulte de la grande diversité des expressions que l’on désigne par ce terme (Mel’čuk, à paraître). Ensuite, il y a le rapport qu’entretient la masse de ces énoncés préfabriqués (Schmale 2013), mais compositionnels, avec le lexique de la langue. C’est ce dernier point qui va retenir mon attention, puisque je voudrais apporter quelques éléments de réponse aux deux questions suivantes :

1. Où les clichés se positionnent-ils dans un modèle linguistique ?
2. Pourquoi y en a-t-il tant dans toute langue ?

Pour tenter de répondre à ces questions, j’aurai recours au système notionnel de la Lexicologie Explicative et Combinatoire (Mel’čuk et coll. 1995 ; Mel’čuk 2006), la branche lexicale de la théorie Sens-Texte (Mel’čuk 1997). Afin d’éviter une présentation fastidieuse de l’approche en question, je me contenterai de définir, au moins de façon approximative, les notions mises en jeu au fil de leur apparition dans le texte, en fournissant les pointeurs bibliographiques nécessaires.

## 2. Discussion

Pour répondre aux deux questions posées dans la section précédente, il convient de circonscrire le plus précisément possible la notion ou, du moins, **une** notion de cliché linguistique, désormais simplement *cliché*. Je vais donc commencer par introduire les propriétés formelles des clichés (2.1) ; j’identifierai ensuite en quoi consiste la maîtrise linguistique d’un cliché (2.2).

### 2.1 Propriétés formelles des clichés

Par *propriétés formelles*, on entend les propriétés des clichés qui relèvent strictement de la langue – en tant que système de règles lexicales et grammaticales – et non de l’utilisation que le Locuteur fait de cette dernière. Je vais procéder en suivant la logique de la « découverte » des clichés, plutôt que celle de la définition de la notion elle-même, en indiquant ce à quoi l’on reconnaît un cliché, des propriétés les plus facilement identifiables aux propriétés les plus cachées (ou profondes). Je propose, en quelque sorte, une procédure de diagnostic de la nature de cliché d’une expression linguistique ; cette procédure comprend cinq étapes consécutives (sections 2.1.1 à 2.1.5)<sup>3</sup>.

#### 2.1.1 Les clichés sont des expressions polylexicales

La propriété la plus évidente des clichés est d’être des expressions polylexicales. Ainsi, alors que (2a) ci-dessous est un cliché, son équivalent communicatif (2b) ne l’est pas ; idem pour la paire (2c) et (2d).

- (2) a. *Je suis à vous.*  
 b. *Oui ?*

---

3 Du point de vue de la définition de la notion et de la classification des clichés, il faudrait procéder des propriétés les plus génériques aux propriétés les plus spécifiques. L’ordre de présentation pourrait alors être : nature phraséologique (2.1.3), multilexicalité (2.1.1), compositionnalité sémantique (2.1.4), figement conceptuel (2.1.5) puis fonctionnement en tant qu’énoncé (2.1.2).

c. *Je vous remercie.*

d. *Merci !*

(2b) et (2d) reposent sur l'usage d'un seul et unique lexème et non sur une combinaison de lexèmes, ce qui les exclut automatiquement de la classe des clichés.

### 2.1.2 Les clichés sont des énoncés

Seules les combinaisons lexicales fonctionnant comme énoncés sont des clichés linguistiques. Ainsi, les expressions polylexicales (3a–b), ci-dessous, seront exclues de la présente analyse<sup>4</sup>.

(3) a. *homme du 18 Brumaire* [pour désigner Napoléon]

b. *pays du Matin calme* [pour désigner la Corée]

Ces expressions fonctionnent comme des Noms, c'est-à-dire qu'elles sont faites pour occuper des positions syntaxiques nominales dans la phrase. Les clichés, eux, sont nécessairement ce que l'on appelle des Clausatifs, c'est-à-dire des énoncés. Attention, cela ne signifie pas que les clichés sont nécessairement des propositions syntaxiques. Ainsi, nombre de clichés sont, syntaxiquement, des syntagmes nominaux, comme en (4a–b) :

(4) a. *Entrée interdite*

b. *Chien méchant*

Comme l'a souligné Cowie (2001), certains clichés sont insérables dans la phrase. Tel est le cas du cliché *Je te/vous le jure*, qui fonctionne très bien en tant qu'adverbe de phrase, comme paraphrase approximative d'une des acceptions de *vraiment*<sup>5</sup> :

(5) a. *Pierre-Yves s'est rasé la barbe, j'te le jure.*

b. *Pierre-Yves s'est rasé la barbe, vraiment.*

Mais les insertions en phrase de clichés, comme (5a), ne remettent pas en question leur nature première de clausatifs. Le cliché est, fondamentalement, un énoncé.

### 2.1.3 Les clichés sont des phrasèmes

Dans la terminologie Sens-Texte (Mel'čuk 1995 ; Mel'čuk 2013), un phrasème est une expression non libre, c'est-à-dire une combinaison de signes linguistiques où au moins un signe n'est pas sélectionné individuellement, pour son signifié, indépendamment des autres signes avec lesquels il est combiné. Bien entendu, par *n'est pas sélectionné* on entend 'n'est pas sélectionné de façon prototypique, selon la nature des règles de la langue et indépendamment de situations particulières de parole'. La notion de phrasème recouvre ainsi un ensemble très large de combinaisons de signes. Il s'agit principalement des trois types suivants :

1. expressions polylexicales non libres ;
2. constructions syntaxiques non libres (Mel'čuk 1987) ;
3. assemblages morphologiques non libres (Beck et Mel'čuk 2011).

Une expression polylexicale comme *Pelouse interdite* est un phrasème (en français de France), car le remplacement de *interdite* par une paraphrase approximative comme *non autorisée* produit un effet de non-idiomaticité. Les deux composants lexicaux de l'expression – *pelouse* et *interdite* – sont

4 Cette propriété n'est pas considérée par Mel'čuk (à paraître), qui inclut les phrasèmes du type (3a–b) dans les clichés, plus précisément dans la classe des « surnoms ».

5 Acception identifiée dans le TLFi (<http://atilf.atilf.fr>) sous « **B2.a** [Pour renforcer une affirm., une nég.] », sous-section « [Fréq. en tête ou en fin de prop.] ».

mobilisés en bloc par la personne qui élabore un panneau pour un jardin public afin d'indiquer aux visiteurs qu'ils ne doivent pas marcher sur une pelouse. Même si l'on pourrait tout à fait écrire *Pelouse non autorisée*, pour adoucir le message – voir le panneau atypique de la Figure 1 ci-dessous –, le texte le plus « naturel » exprime un autre contenu, au moyen d'un autre choix de mots.



Figure 1 Panneau « non idiomatique »<sup>6</sup>

#### 2.1.4 Les clichés sont sémantiquement compositionnels

Le sens d'un cliché est la résultante de la combinaison du sens de ses composants lexicaux ; en d'autres termes, les clichés sont sémantiquement compositionnels. Ainsi, *Pelouse interdite* veut littéralement dire 'pelouse interdite', *Après vous* veut littéralement dire 'Après vous', etc.

Un énoncé polylexical non compositionnel comme *Chaud devant !*, qui veut dire approximativement 'Attention !', est bien entendu proche des clichés. Comme bon nombre d'entre eux, c'est un pragmatème : un énoncé préfabriqué associé à un contexte de communication spécifique (Fléchon et coll. 2012 ; Blanco 2014)<sup>7</sup>. Cependant, la non-compositionnalité sémantique de cet énoncé le range dans la classe des locutions (cf. section 1, ci-dessus)<sup>8</sup>.

La nature phraséologique et la (non-)compositionnalité sémantique sont deux propriétés autonomes, même si, bien entendu, les phrasèmes les plus évidents sont les phrasèmes non compositionnels. Si l'on adopte la perspective du Locuteur plutôt que celle du Destinataire (Polguère 2015 : section 2.3), on perçoit très bien que faire usage d'une expression non libre et faire usage d'une expression sémantiquement non compositionnelle sont deux choses tout à fait distinctes. C'est en tenant compte de ce fait que l'on peut reconnaître le caractère particulier des clichés linguistiques.

Pour conclure sur la (non-)compositionnalité sémantique, il convient de mentionner un cas particulier de phrasèmes : les proverbes, que Mel'cuk (à paraître) classe tous comme des clichés. On peut cependant considérer que les proverbes ne forment pas une classe homogène relativement à la (non-)compositionnalité. C'est ce qu'illustrent les deux proverbes ci-dessous, empruntés à Kleiber (2010), dont le premier (6a) serait compositionnel et le second (6b) ne le serait pas, pour les raisons indiquées entre crochets.

- (6) a. *L'union fait la force.* [Pour le Locuteur, il est question d'union et de force.]  
b. *Chat échaudé craint l'eau froide.* [Pour le locuteur, il n'est ni question de chat, ni d'eau froide.]

<sup>6</sup> Photo prise au Parc de la Pépinière, à Nancy, le 15 juin 2012.

<sup>7</sup> Le contexte pragmatique type d'emploi de *Chaud devant !* est à peu près : « Énoncé par un serveur, dans un café/restaurant, alors qu'il porte quelque chose sur son plateau, pour inciter quelqu'un qui est sur son passage à se mettre de côté ».

<sup>8</sup> *Chaud devant !* peut être utilisé par un serveur même s'il porte une coupe de glace sur son plateau, même s'il marche à reculons... Ce phrasème est clairement un « pragmatème locutionnel » (Fléchon et coll. 2012).

### 2.1.5 Les clichés linguistiques sont figés à un niveau conceptuel

Plus profondément que le choix de mots, le cliché exprime un **contenu conceptuel** qui est préconstruit par la langue : la langue instruit le Locuteur de ce qu'il faut dire, et pas seulement de la façon dont un contenu qu'il veut exprimer doit être exprimé. Cet aspect des clichés les distingue radicalement d'une autre famille de phrasèmes compositionnels : les collocations (cf. section 1). Une collocation comme *lancer un regard* est sémantiquement compositionnelle, parce que le Locuteur qui l'emploie veut bien dire quelque chose à propos du sens 'regarder', lexicalisé ici par le nom *regard*. Le caractère phraséologique du syntagme vient du fait que le choix du verbe – collocatif verbe support *lancer* correspondant à la fonction lexicale **Oper<sub>1</sub>** (Mel'čuk 1996) – est contraint par le choix du nom complément – la base de la collocation.

Les clichés, contrairement aux collocations, sont figés à un niveau plus profond que celui de la lexicalisation : c'est l'assemblage conceptuel lui-même qu'ils expriment qui est fixé par la langue. C'est d'ailleurs pourquoi le cliché est fondamentalement un énoncé (contrairement aux collocations) : le Locuteur ne construit pas l'énoncé en question, il le **cite**, parce que la langue lui demande de le faire.

Un bon éclairage sur cette imposition par la langue d'un contenu conceptuel (tout autant que d'une forme) peut être fourni par la non-idiomaticité qui résulte de l'absence d'utilisation d'un cliché dans un contexte où il devrait apparaître. On trouve facilement des exemples de cette « non-idiomaticité par omission » dans le discours des locuteurs non natifs. Prenons comme illustration l'extrait de roman policier ci-dessous<sup>9</sup>, où deux « expats » américaines qui discutent dans un café du Luxembourg cherchent à renouveler leurs consommations – deux verres de vin. Celle qui maîtrise en partie le français prend en charge la responsabilité de passer la commande<sup>10</sup> :

“Monsieur,” Julia called to a passing waiter. “Encore du vin, s’il vous plaît?” Her French accent was abysmal. It was questionable to even call it French. The waiter looked confused. Kate could see he was trying to puzzle out Julia’s sentence through her wildly misshapen vowels. Then he finally understood. “Oui madame.”

Bien entendu, la mauvaise prononciation peut être la seule cause de la confusion du serveur. Mais il est fort vraisemblable que le fait que l'énoncé *Encore du vin, s'il vous plaît ?* a été utilisé, au lieu d'un cliché comme (7a) ou (7b), participe à l'échec relatif de l'acte de communication.

- (7) a. *Deux autres, s'il vous plaît.*  
b. *Remettez-nous ça.*

Le choix de l'expression *Encore du vin* – qui pourrait être une traduction littérale du cliché anglais correspondant *More wine* – est particulièrement judicieux. On imagine en effet fort bien que cette phrase puisse être mal prononcée, car cela coïncide avec l'impression de non-idiomaticité qui résulte de l'absence d'utilisation d'un cliché typique comme (7a) ou (7b).

Parce qu'ils sont compositionnels et parce qu'ils sont figés à un niveau présémantique, les clichés sont fréquemment pris pour des énoncés libres. Seule la perception intuitive qu'ils sont fréquemment employés et ont un caractère « typique » permet en général au non-spécialiste d'identifier leur nature phraséologique.

La définition ci-dessous conclut la caractérisation des clichés (section 2.1), en récapitulant leurs caractéristiques fondamentales :

Un cliché linguistique d'une langue donnée est un énoncé polylexical non libre, sémantiquement compositionnel et qui exprime un contenu lexical préfabriqué dans la langue en question.

9 Pavone, Chris. 2012. *The Expats*, New York, Crown Publishers.

10 La typographie est celle du texte américain.

Pour rappel, le contenu conceptuel relève d'un niveau plus profond que le niveau sémantique qui, lui, est intimement lié à une combinaison de sémantèmes d'une langue donnée. *Après vous* est sémantiquement compositionnel, mais le Locuteur emploie ce cliché parce que le contenu conceptuel qu'il exprime est préfabriqué par la langue. De ce fait, du point de vue de la synthèse linguistique, un cliché (compositionnel) comme *Après vous* s'utilise de la même façon qu'une locution (non compositionnelle) comme *Chaud devant* : sans assemblage de constituants par le Locuteur.

## 2.2 Connaissance des clichés

Le cliché n'est pas une **unité** lexicale, parce que c'est un assemblage sémantiquement compositionnel d'unités lexicales. Cependant, le cliché est quand même une **entité** lexicale : une entité qui appartient au lexique de la langue, qui possède des propriétés individuelles et doit donc être apprise et décrite en tant que telle. On trouve ci-dessous une énumération non exhaustive de ce qu'il faut savoir à propos d'un cliché – outre son sens et sa constitution lexico-syntaxique – pour véritablement le connaître et pour pouvoir l'employer de façon appropriée.

A) COMBINATOIRE LEXICALE. Les clichés, comme les locutions, ne sont pas entièrement figés. Ils peuvent admettre des modifications de leur structure lexico-syntaxique, par insertion de modificateurs notamment, sans que cette possibilité soit directement déductible de la combinatoire propre à chaque unité lexicale présente dans le cliché, comme l'illustrent les exemples (8a–c).

- (8) a. *Un instant !*  
b. *Un petit instant !* [Modification du cliché par insertion d'un collocatif de *instant*.]  
c. \**Un court instant !* [Modification impossible, bien que *court* soit aussi un collocatif valide de *instant*.]

B) COMBINATOIRE SYNTAXIQUE. Tel que mentionné plus haut (section 2.1.2), les clichés sont des énoncés qui peuvent aussi, pour nombre d'entre eux, être insérés dans la phrase, en tant que compléments – cf. *bon anniversaire* en (9) ci-dessous – ou adverbes de phase – cf. *Je te le jure* en (5a) section 2.1.2.

- (9) *Je lui avais téléphoné pour lui dire bon anniversaire, et trois quarts d'heure plus tard il sonnait à ma porte.*  
**Frantext** MRÉJEN Valérie, *L'Agrume*, 2001, p. 55

Il faut connaître, pour chaque cliché, le spectre de ses emplois syntaxiques afin de l'utiliser de façon véritablement idiomatique. Ainsi, *Bonnes vacances* n'a pas la même combinatoire syntaxique que *Bon anniversaire* et s'emploie difficilement comme complément d'un verbe d'énonciation. Il faut soit le mentionner dans cette position syntaxique au style direct (10a), soit utiliser comme complément la collocation *bonnes vacances* elle-même (syntagme nominal non clausatif), plutôt que le cliché clausatif (10b).

- (10) a. *En accompagnant mes parents à la gare – c'est ainsi qu'il me faudrait les appeler désormais –, en leur souhaitant « Bonnes vacances » (...)*  
**Frantext** PONTALIS Jean-Bertrand, *Loin*, 1980, p. 147  
b. *Le constipé émet une crotte de rire puis me souhaite de bonnes vacances.*  
**Frantext** DORIN Françoise, *Les Vendanges tardives*, 1997, p. 90

Un emploi identique à celui de *Bon anniversaire* comme complément est bien entendu toujours possible, mais le Locuteur doit alors savoir qu'il produit un effet de style, que l'emploi est légèrement marqué, comme en (11) ci-dessous.

- (11) *Ils se souhaitaient bonnes vacances et rendez-vous l'année prochaine.*  
**Frantext** ORSENNÉ Éric, *Grand amour*, 1993, p. 109

C) CONTRAINTES PRAGMATIQUES. Ces contraintes valent tout particulièrement pour les clichés qui sont des pragmatèmes véritables – c'est-à-dire, qui sont associés à un contexte de communication

spécifique (Locuteur, Destinataire et Médium donnés, notamment). Ainsi, *Avec mes salutations respectueuses* s'emploie à la fin d'une lettre (ou d'un courriel), avant la signature, lorsque le Locuteur s'adresse à un Destinataire auquel il communique qu'il le considère comme étant dans une position sociale, professionnelle, etc., supérieure à la sienne. Utilisée dans un autre contexte, la marque de respect pourra passer pour une marque de froideur ou de distance.

D) ÉQUIVALENTS DE TRADUCTION. L'acquisition des clichés est tout particulièrement problématique si l'on se place dans une perspective multilingue, comme l'apprentissage d'une langue seconde ou l'activité de traduction. Maîtriser parfaitement un cliché d'une langue étrangère, c'est aussi être capable de le mettre automatiquement en correspondance avec le cliché équivalent de notre langue – Angl. *Go ahead* ↔ Fr. *Après vous* –, ou être conscient du fait qu'il n'existe pas de cliché correspondant dans notre langue – Angl. *May I be excused* ↔ Fr. Ø<sup>11</sup>.

L'utilisation d'un cliché répond donc à un ensemble de règles, dont la transgression relève soit de l'erreur linguistique, soit de l'effet de style. La façon la plus courante de produire volontairement un tel effet est – comme dans le cas des locutions ou des collocations – le défigement (Yakubovich et Català Guitart 2014), très employé dans les jeux de mots et la littérature :

Le froid est intense, mais ce n'est pas le froid.  
Le quai ne vibre plus il est calme, mes pieds n'en croient pas leurs orteils<sup>12</sup>.

Le jeu de mots (12), utilisé dans le titre du présent texte, est particulièrement intéressant, car il démontre que ce type d'effet de style peut servir de révélateur ou de preuve de l'existence d'un cliché dans le système de la langue.

(12) *Il y a un traître par minou.*

Cette phrase, qui est la chute de multiples blagues que l'on trouve notamment sur Internet<sup>13</sup>, ne fonctionne comme jeu de mots que par référence au cliché linguistique (13), par défigement conceptuel (et lexical) de ce dernier :

(13) *Il y a un traître parmi nous.*

Le fait même que l'on puisse faire un tel jeu de mots – que la personne à qui l'on raconte la blague va percevoir un défigement d'un énoncé connu – est justement la preuve qu'un tel cliché existe en français. La phrase (13) est ainsi « lexicalisée », au sens le plus large du terme, alors que ses paraphrases (14a–b) – parfaitement idiomatiques et valides – ne le sont pas.

(14) a. *L'un de nous est un traître.*

b. *Quelqu'un a trahi.*

Aucun des énoncés (14a–b) ne pourrait être la source d'un jeu de mots par défigement du type de (12), parce que justement ces énoncés ne sont pas des séquences préfabriquées.

Pour conclure, ce qui vient d'être dit à propos de la connaissance des clichés démontre que leur maîtrise active fait partie de l'appropriation d'une langue. Il convient donc qu'ils soient décrits de façon satisfaisante dans les modèles lexicographiques. Comme le souligne A. P. Cowie à ce propos :

Acute difficulties for the advanced foreign learner – difficulties of appropriate use as well as discourse interpretation – are posed by speech formulae [= approximativement, *clichés linguistiques*]

11 *May I be excused* est l'énoncé type utilisé par un enfant anglophone lorsqu'il demande à ses parents l'autorisation de quitter la table avant eux. Il n'existe pas, à ma connaissance, de cliché correspondant en français de France, même si un enfant peut bien entendu accomplir le même genre de requête en disant, par exemple, *Est-ce que je peux quitter la table ?*, *Est-ce que je peux aller dans ma chambre ?*, *Est-ce que je peux sortir de table ?*, etc.

12 Énard, Mathias. 2011. *L'alcool et la nostalgie*, Paris, Éditions Inculce – p. 78 dans la réédition de 2012 chez Actes Sud.

13 *N'empêche, c'est fourbe ces animaux-là, la preuve, on dit « Il y a un traître par minou » !* (Merci à P. Geluck pour le prêt de ce calembour, dépêchez-vous de le lire que je puisse lui rendre) [[https://groups.google.com/forum/#!topic/fr.sci.electronique/u\\_qPRXGYfAo](https://groups.google.com/forum/#!topic/fr.sci.electronique/u_qPRXGYfAo), consulté le 12/11/2013]

tiques] especially, and the proper dictionary treatment of these has yet to begin. (Cowie 2011 : 11)

### 3. Réponses

#### 3.1 Place des clichés dans la modélisation linguistique

La place de la phraséologie dans le système langagier, et tout particulièrement sa relation au lexique, est une question importante pour la linguistique en général, mais aussi pour la didactique de la langue (Lewis 1997 ; Granger 2011). Je suis persuadé – sans avoir la possibilité de développer ici cette question – que la Lexicologie Explicative et Combinatoire a apporté des réponses claires et opératoires au problème du « positionnement structural » du cœur de la phraséologie lexicale des langues : les locutions (phrasèmes non compositionnels) et les collocations (phrasèmes semi-compositionnels). Les réponses théoriques et descriptives ne sont bien entendu ni parfaites ni définitives, mais elles s'avèrent opératoires, notamment dans le contexte de l'activité lexicographique et pédagogique.

Il n'en va pas de même pour le positionnement des phrasèmes compositionnels que sont les clichés linguistiques. Ces derniers n'ont jusqu'à présent pas reçu de descriptions individuelles en Lexicologie Explicative et Combinatoire au prétexte que ce ne sont pas des unités lexicales : ce sont des messages préfabriqués, où les unités lexicales fonctionnent à plein. Les clichés ne sont donc pas des blocs élémentaires constitutifs du lexique. Néanmoins, la richesse des informations qui leur sont associées, dans le cadre de la maîtrise complète de leur emploi (cf. section 2.2), impose qu'ils soient modélisés de façon individuelle, au moyen d'articles lexicographiques dédiés<sup>14</sup>. C'est d'ailleurs l'approche qui a été adoptée dans un développement récent de la Lexicologie Explicative et Combinatoire : le *Réseau Lexical du Français* (Lux-Pogodalla et Polguère 2011).

#### 3.2 Place des clichés dans l'interaction sociale

On trouve dans la littérature, notamment en psycholinguistique et en didactique de la langue, une réflexion sur le rôle même de la phraséologie et le pourquoi de son omniprésence dans la langue (Wray et Perkins 2000). Il me semble que, parce que cette réflexion considère la phraséologie dans sa globalité, sans bien discriminer les différents types de phrasèmes, elle traite mal de la spécificité des clichés linguistiques, qui ne sont pas des phrasèmes « normaux ».

Mon hypothèse est la suivante. La présence dans la langue de sa phraséologie « normale » – locutions, collocations, phrasèmes syntaxiques et phrasèmes morphologiques – peut s'expliquer principalement par les impératifs de fonctionnement de la langue en tant que système sémiotique. Cette phraséologie participe à l'élaboration formelle et au marquage contextuel dans la phrase des signes linguistiques. Ainsi, l'ensemble des collocations contrôlées par une unité lexicale donnée fonctionne comme une empreinte combinatoire qui discrimine cette unité lexicale de ses copolysèmes (= les autres acceptions du même vocable) lorsqu'elle apparaît dans les énoncés. La combinatoire lexicale phraséologisée joue de ce fait un rôle important dans les différents types d'analyses dites *distributionnelles* développées pour le traitement automatique de la sémantique des langues (Sahlgren 2008).

Ce qui peut motiver l'existence des clichés, par contre, n'est pas un impératif **sémiotique**, mais un impératif **social**. Cet impératif a été bien identifié par Wray (2012), quoique ce qu'elle dit à propos de la phraséologie en général (*formulaic language*) est véritablement caractéristique, me semble-t-il, des clichés linguistiques :

Humans, being psychologically and socially complex, are unable fully to meet their emotional, mental, and physical needs without involving others. One effective tool for drawing others into behaviors beneficial to us is to employ wordstrings that are in current use in our community. They enable us socially to align ourselves with others (I am like you because I talk like you, so

---

14 Pour une argumentation en ce sens, dans le cas particulier des clichés pragmatèmes, voir Fléchon et coll. (2012).

you will want to help me), and as a way of minimizing the risk of misunderstanding, since wordstrings or partly lexicalized frames that have their own semantic entry require less decoding. (Wray 2012 : 231)

On voit dans la citation ci-dessus le problème posé par le fait de ne pas singulariser les clichés linguistiques au sein de la phraséologie. Alors qu'A. Wray tente de caractériser fonctionnellement la phraséologie dans son ensemble, l'essentiel de sa caractérisation vise la motivation sociale, et concerne donc en réalité le cas particulier des clichés. À l'inverse, l'explication sémiotique de la motivation phraséologique – cf. *...and as a way...* – est une sorte d'appendice à ce qui précède, alors que ce point concerne le noyau dur des phrasèmes : locutions et collocations, principalement. Il est certain que les locutions et les collocations ont un rôle social, puisque le respect ou le non-respect des règles n'est pas neutre dans l'interaction sociale ; mais ce sont avant tout les clichés – parce qu'ils sont des contenus préfabriqués avant d'être des segments de langue préfabriqués – qui jouent un rôle sur le plan de l'interaction sociale. Je vais brièvement développer ce point.

Comme il a été vu plus haut, c'est notamment quand ils sont employés de façon déviante que l'on perçoit la connaissance linguistique présupposée par la maîtrise des clichés. Et c'est quand ils ne sont pas employés que l'on perçoit la profondeur du figement qu'ils présupposent. À un niveau très profond, prélinguistique, il y a chez le Locuteur un désir d'effectuer quelque chose et le choix d'utiliser le langage pour parvenir à ses fins. Un peu plus superficiellement, il y a la conceptualisation d'un type de message. La langue peut alors immédiatement prendre le relais et offrir au Locuteur un cliché : message exact à exprimer, préfabriqué dans son contenu et sa forme. L'énonciation du cliché relève alors d'une forme de **polyphonie**, reconnue de longue date dans le cas particulier des clichés proverbiaux (Grésillon et Maingueneau 1984), mais généralisable à tous les types de clichés.

Dans le cas particulier des clichés pragmatiquement contraints – les pragmatèmes –, le Locuteur qui ne suit pas l'invitation de la langue prend le risque de paraître « un autre », quelqu'un qui n'appartient pas à la communauté de ceux qui parlent véritablement la langue. Il lui faudra alors posséder une maîtrise excellente de la langue pour parvenir à échapper à l'emploi du cliché tout en évitant la marginalisation sociale.

Même dans notre propre langue, il nous arrive de connaître passivement des clichés, sans avoir le réflexe (la présence d'esprit) de les utiliser dans les situations où ils sont nécessaires. On est alors bloqué socialement. Ou l'on se doute qu'il existe des formules que l'on doit employer pour se fondre dans la masse quand on interagit, par exemple, avec les représentants d'une institution religieuse ou les membres d'un groupe socioprofessionnel un peu sacralisé (médecins, juges, etc.), mais l'on ne sait pas quoi dire, parce que l'on ne maîtrise pas le rituel linguistique d'interaction avec de telles personnes. Il peut bien entendu s'agir des termes d'adresse à employer (*docteur, maître, mon père*, etc.), mais surtout de clichés linguistiques. Par exemple, on arrive chez le médecin, on lui serre la main (ou non) et que dit-on ? *Bonjour Docteur ? Comment allez-vous ?* Est-ce raisonnable de demander à un médecin comment il va ? Est-ce que ça se fait ? On quitte un ami, on lui dit *À la prochaine*. Mais en quittant un médecin, qu'est-ce qui est le mieux ? Y a-t-il une formule consacrée ? Et si ce n'est plus un médecin, mais un prêtre catholique ? Un mufti ? etc. Est-ce différent si l'on est soit-même pratiquant dans la religion en question ou si on ne l'est pas ? Le jour de mon arrivée à la caserne où je devais effectuer mon service militaire, moi qui n'avais jamais de ma vie parlé à un soldat en uniforme, la première chose dont je me suis rendu compte, c'est que je ne savais pas comment on s'adresse à un militaire, en tant que militaire soi-même. Quelles sont les petites phrases toutes faites à employer dans telle ou telle situation ? Et je peux témoigner que la dictature des clichés est encore plus pesante dans certains milieux académiques, où les interactions linguistiques sont incroyablement codifiées et où la maîtrise des clichés de circonstance est la clé de l'intégration naturelle dans le groupe. Une parole sans cliché linguistique est une parole en noir et blanc. En un sens, elle est plus vraie, plus pure. Mais elle semble garder l'interlocuteur à distance. Sans cliché, on se prive de la connivence que procure le fait d'employer les messages préfabriqués qui mettent de la ritualisation dans notre élocution. **Et c'est justement la nature de rituel du cliché linguistique qui en détermine véritablement l'importance.**

La parole dont le contenu est construit par le locuteur relève du jeu, fondé sur des règles certes, mais où l'individualité se manifeste. La parole dont le contenu est préfabriqué, celle des clichés ou de la récitation, participe du rituel, qui relève lui-même d'un principe de communion :

Le jeu apparaît donc comme *disjonctif* : il aboutit à la création d'un écart différentiel entre des joueurs individuels ou des camps, que rien ne désignait au départ comme inégaux. Pourtant, à la fin de la partie, ils se distingueront en gagnants et perdants. De façon symétrique et inverse, le rituel est *conjonctif*, car il institue une union (on peut dire ici une communion), ou, en tout cas, une relation organique, entre deux groupes (qui se confondent, à la limite, l'un avec le personnage de l'officiant, l'autre avec la collectivité des fidèles), et qui étaient dissociés au départ. (Lévi-Strauss 1962 : 46–47)

Les clichés linguistiques jouent donc un rôle essentiel dans l'activité linguistique, en tant que pratique sociale. Parce que c'est au niveau même du contenu conceptuel du message que se produit le figement et parce que le cliché est un énoncé en soi, son emploi relève véritablement de la pratique rituelle alors que l'emploi des autres phrasèmes correspond plutôt à l'observance simple des règles du jeu linguistique.

## Remerciements

Pierre-Yves Raccah a été pour moi un homme du destin, en faisant un geste très simple : celui d'ouvrir par pure générosité la porte de ma cage, il y a de cela plus de trente ans. Comme un oiseau qu'on libère, je me suis envolé sans jamais remercier, me semble-t-il. Plus qu'un hommage à Pierre-Yves, ce texte est tout d'abord un remerciement affectueux. Je tiens aussi à remercier Dorota Sikora et Zsuzsa Simonffy pour leurs commentaires éclairés sur une version préliminaire de cet article.

## Bibliographie

Beck David, Mel'čuk Igor, « Morphological phrasemes and Totonacan verbal morphology », *Linguistics*, vol. 49, n° 1, 2011, pp. 175–228.

Blanco Xavier, « Inventaire lexicographique d'une sous-classe de phrasèmes délaissée : les pragmatèmes », *Cahiers de lexicologie*, n° 104, 2014, pp. 133–153.

Cowie Anthony Paul, « Speech formulae in English : problems of analysis and dictionary treatment », in Geart van der Meer, Alice G.B. ter Meulen (eds.), *Making sense : from lexeme to discourse, in honor of Werner Abraham at the occasion of his retirement*, Groningen, University of Groningen, GAGL 44, 2001, pp. 1–12.

Fléchon Geneviève, Frassi Paolo, Polguère Alain, « Les pragmatèmes ont-ils un charme indéfinissable ? », in Pierluigi Ligas, Paolo Frassi (eds.), *Lexiques. Identités. Cultures*, Vérone, QuiEdit, 2012, pp. 81–104.

Kleiber Georges, « Proverbes : transparence et opacité », *Meta*, vol. 55, n° 1, 2010, pp. 136–146.

Granger Sylviane, « From phraseology to pedagogy : challenges and prospects », in Thomas Herbst, Susen Faulhaber, Peter Uhrig (eds.), *The Phraseological View of Language. A Tribute to John Sinclair*, Berlin, De Gruyter Mouton, 2011, pp. 123–145.

Grésillon Almuth, Maingueneau Dominique, « Polyphonie, proverbe et détournement, ou un proverbe peut en cacher un autre », *Langages*, n° 73, 1984, pp. 112–125

Hausmann Franz Josef, « Un dictionnaire des collocations est-il possible ? », *Travaux de littérature et de linguistique de l'Université de Strasbourg*, vol. XVII, n° 1, 1979, pp. 187–195.

Lévi-Strauss Claude, *La pensée sauvage*, New York, Librairie Plon, 1962.

Lewis Michael, *Implementing the Lexical Approach : Putting Theory into Practice*, Andover (Hampshire) U.-K., Heinle, 1997.

- Mel'čuk Igor, « Un affixe dérivationnel et un phrasème syntaxique du russe moderne. Essai de description formelle », *Revue des études slaves*, vol. 59, n° 3, 1987, pp. 631–648.
- Mel'čuk Igor, « Phrasemes in Language and Phraseology in Linguistics », in Martin Everaert, Erik-Jan van der Linden, André Schenk, Rob Schreuder (eds.), *Idioms : Structural and Psychological Perspectives*, Hillsdale N.J.–Hove UK, Laurence Erlbaum Associates, 1995, pp. 167–232.
- Mel'čuk Igor, « Lexical Functions : A Tool for the Description of Lexical Relations in the Lexicon », in Leo Wanner (ed.), *Lexical Functions in Lexicography and Natural Language Processing*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins, 1996, pp. 37–102.
- Mel'čuk Igor, *Vers une linguistique Sens-Texte*, Leçon inaugurale, Paris, Collège de France, 1997.
- Mel'čuk Igor, « Explanatory Combinatorial Dictionary », in Giandomenico Sica (ed.), *Open Problems in Linguistics and Lexicography*, Monza, Polimetrica, 2006, pp. 225–355.
- Mel'čuk Igor, « Tout ce que nous voulions savoir sur les phrasèmes, mais... », *Cahiers de lexicologie*, n° 102, 2013, pp. 129–149.
- Mel'čuk Igor, « Clichés, an Understudied Subclass of Phrasemes », à paraître.
- Mel'čuk Igor, Clas André, Polguère Alain, *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire*, Paris/Louvain-la-Neuve, Duculot, 1995.
- Polguère Alain, *Lexicologie et sémantique lexicale. Notions fondamentales*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2008.
- Polguère Alain, « Lexical Contextualism : The Abélard Syndrome », in Núria Gala, Reinhard Rapp, Gemma Bel-Enguix (eds.), *Language Production, Cognition, and the Lexicon*, Cham Heidelberg New York Dordrecht Londres, Springer, 2015, pp. 53–73.
- Sahlgren Magnus, « The distributional hypothesis », *Rivista di Linguistica*, vol. 20, no 1, 2008, pp. 33–53.
- Schmale Günter, « Qu'est-ce qui est préfabriqué dans la langue ? – Réflexions au sujet d'une définition élargie de la préformation langagière », *Langages*, vol. 189, n° 1, 2013, pp. 27–45.
- Wray Alison, « What Do We (Think We) Know About Formulaic Language? An Evaluation of the Current State of Play », *Annual Review of Applied Linguistics*, n° 32, 2012, pp. 231–254.
- Wray Alison, Perkins Michael R., « The functions of formulaic language: an integrated model », *Language & Communication*, n° 20, 2000, pp. 1–28.
- Yakubovich Yauheniya, Català Guitart Dolors, « Défigement des phrasèmes dans la poésie moderne : Étude comparative français-catalan », in F. Neveu, P. Blumenthal, L. Hriba, G. Gerstenberg, J. Meinschaefer, S. Prévost (eds.), *Actes du 4<sup>e</sup> Congrès Mondial de Linguistique Française (CMLF 2014)*, 19–23 juillet 2014, Berlin, EDP Sciences, 2014, pp. 605–619.